

# Compte-rendu Assemblée Générale

## de l'Association France Laser RC du 8 septembre 2018

**Lieu :** Les Sables d'Olonne

**Présents :** Marc ALBIGES, Gilles CORLAY, Ronan DANIEL, Michel DARCY, Philippe EVEILLARD, René FERON, Robert LOVE, Max POIRIER, Virginie TRARIEUX, Jean VERNHES

**Invité :** Patrick VILAIN

La séance est ouverte à 18H30.

### 1- Rapport du Président :

Philippe EVEILLARD relate les événements marquants de l'année écoulée.

#### **Les dates :**

- 10 Octobre 2017, création de l'AFLRC (Association France Laser RC) sous le n° W14300956 en sous-préfecture de Lisieux (Calvados).
- 14 Décembre 2017, affiliation de L'AFLRC à la RCLICA (RC Laser International Class Association).
- 8 Janvier 2018, Affiliation provisoire à la FFV (Fédération Française de Voile) de la classe sous le code LARC et de l'AFLRC sous l'identifiant C99714. L'affiliation définitive de l'association se fera lors du conseil d'administration suivant la réception du PV de notre AG 2018 avec les statuts et le règlement intérieur modifiés suite à leur demande. L'adhésion de l'AFLRC à la FFV permet à chacun d'être assuré via le contrat de la MAIF qui est souscrit par la FFV pour tous ses licenciés et toutes les associations affiliées.
- Février 2018, refus de la RCLICA d'adhérer à l'IRSA (International Radio Sailing Association). Les règles IRSA étant trop contraignantes, elles conduisent à augmenter fortement les coûts d'organisation des grandes épreuves.
- Mars 2018, adoption de la nouvelle identité visuelle de l'AFLRC.
- Mai 2018, Contact avec Cherbourg Maquettes qui accepte de s'aligner sur les tarifs du nouveau distributeur allemand pour l'Europe. Le devenir de la distribution du bateau, en France, est incertain.
- Juillet 2018, Ouverture d'un compte spécifique à l'AFLRC au Crédit Mutuel de Deauville (Calvados) avec 2 autorisations d'accès au compte et 2 chéquiers. Les personnes habilitées pour l'accès à ce compte sont le président et le trésorier.

### **La saison :**

#### *Les points positifs*

- Le nombre d'adhérents est en progression avec 61 adhérents et 47 adhésions clubs
- 33 régates inscrites au calendrier national et 44 coureurs classés
- Le nombre de consultation du site de l'AFLRC est en progression constante

#### *Les points négatifs*

- 7 régates ont été annulées et plusieurs ont été courues avec tout juste les 5 adhérents permettant de valider l'épreuve.
- Seulement 2 français ont fait le déplacement pour l'Européen en Allemagne cet été.
- Seulement 13 coureurs participent au National cette année.
- Une très faible utilisation du forum. Un certain nombre de membres remontent des problèmes de virus sur celui-ci. Il faudra y remédier dans l'avenir afin de le rendre fiable et plus attrayant.

### **La saison à venir :**

- 26 régates sont déjà inscrites au calendrier provisoire pour la saison 2019
- 1<sup>er</sup> National Jeunes pendant le week-end de la Toussaint à Berck (62) sur 3 jours (1, 2 et 3 Novembre 2018)
- Le Mondial aura lieu à Valenciennes (59) du 29 Mai au 2 Juin 2019
- Le prochain National se fera au Havre (76) les 7 et 8 Septembre 2019

En conclusion, notre jeune classe doit viser une augmentation significative du nombre de pratiquants qui permettra d'augmenter, également, le nombre de skippers susceptibles de participer aux régates. Les 200 bateaux achetés par la FFV en 2018 vont dans ce sens, patience et confiance donc...

## **2- Rapport financier du trésorier :**

Jean Vernhes fait le point des finances de l'association .

Crédit :

Solde de l'association au 3/9/2017 (AG 2017):	221,71€
Prime banque création de l'association :	44,00 € (remboursement des frais de création)
Adhésions adultes :	528,00 €
Adhésions clubs :	46,00 €
Don Cherbourg Maquette :	100,00 €
Vente numéros de voiles :	240,00 €
Total crédit :	1179,71 €

Débit :

Parts sociales compte bancaire :	15,00 €
Déclaration de l'association :	44,00 €
Création Logo de l'association :	50,00 €
Gestion annuelle du site de l'association :	55,04 €
Trophés pour le national 2018 :	121,00 €
Frais de réception Remise des prix :	51,06 €
Videos du National 2018 :	150,00 €
Frais bancaire gestion de compte :	9,00 € (3€/mois)
Achat numéros de voiles :	154,47 €
Frais administratif :	4,00 €
Total débits :	653,57 €
<b>Solde au 10/09/2018 :</b>	<b>526,14 €</b>

Le rapport financier est validé à l'unanimité des présents.

### **3- Points sur la vente des numéros de voile :**

Ce service est proposé aux membres de l'association. Il permet d'avoir des numéros et des FRA en phase avec les contraintes données par la RCLICA. Il est rappelé que ceux-ci peuvent les acheter ailleurs ou être inscrits directement sur les voiles au feutre indélébile de couleur noire en respectant la taille et la police de caractère.

24 jeux N°+FRA ont été vendus en 2018.

L'attribution des N° de voile est faite par le trésorier. Il a été acté que la perte du N° de voile sera possible au bout de 5 ans sans avoir pris sa cotisation à l'AFLRC. Le N° deviendra libre et pourra être réattribué à un autre membre en faisant la demande.

### **4- Débat sur évolution du mode de calcul du classement national des coureurs**

Plusieurs adhérents ont demandé à revoir le mode de calcul du classement des coureurs. Une proposition a été faite par les Haut-de-France pour organiser des régates inter-ligues sur 2 jours. La question était de voir si celles-ci ne devraient pas avoir un coefficient différent par rapport aux régates « classiques » afin de les valoriser et inciter les coureurs à se déplacer.

Après débat, il a été convenu, à l'unanimité des présents, de rester sur le mode de calcul actuel à savoir :

- Pour participer et être classé à une régate du calendrier, le skipper doit être à jour de sa cotisation annuelle.
- Un skipper peut participer à toutes les régates de son choix sur le territoire national.
- Une régate est validée à partir de 5 participants membres de l'AFLRC.
- Le nombre de points obtenus à une régate est fonction de la place et du nombre de participants, que ces participants soient adhérents ou non, par application du « UKRCLA

TRAVELLERS' TROPHY POINTS LOOK-UP TABLE » (100 points au premier, 10 points au dernier, et répartition linéaire entre 100 et 10 pour les autres classés).

- Un skipper étranger, non membre de l'association, peut participer aux régates françaises, en accord avec les mesures d'assurance demandées par l'organisation.
- Le classement national des coureurs comptabilise les points obtenus sur les 6 meilleures régates du calendrier et les points obtenus au National.
- Les régates du calendrier, hors National, sont affectées du coefficient 1. Le National est affecté du coefficient 4.
- Le nombre de points maximal que l'on peut obtenir sur une saison est donc de 1000.
- Tous les skippers adhérents peuvent participer au National dans l'ordre du classement national et dans la limite du nombre maximum de participants proposé par l'organisateur.
- Le classement national des coureurs final de la saison N-1 détermine l'ordre de sélection des skippers pour les épreuves internationales de la saison N.

Des régates inter-ligues peuvent être organisées, mais elles sont affectées d'un coefficient 1 comme les autres régates (hors National).

#### **5- Validation du calendrier 2019**

Il est rappelé que la saison 2019 commence après le National 2018 et se termine au National 2019.

Actuellement 26 régates sont au calendrier. Des régates peuvent toujours être rajoutées en cours de saison. Le calendrier sera mis en ligne sur le site de l'Association.

Le nombre de jours pour une régate est libre et est laissé au choix de l'organisateur, même pour les inter-ligues.

#### **6- Retour d'information sur l'International Open 2018**

Celui-ci s'est déroulé du 10 au 13 Août 2018 à Bad Zwischenahn, au nord de l'Allemagne.

27 coureurs avaient fait le déplacement dont une belge, un tchèque, 2 français, 3 hollandais, 3 britanniques. Les conditions météo ont été assez difficiles du fait des orages avec un vent évoluant entre pétrole et force 8...

Une réunion de la RCLICA a eu lieu le 12/8. La qualité de finition des bateaux y a été évoquée avec notamment des différences de poids au niveau de la coque ou de la quille ainsi que des longueurs de mâts différentes. Des contrôles de poids ont été faits lors de cet International open. Des remontées sur ces points vont être faites vers le fabricant (à noter qu'aucun de ces critères n'est mentionné les règles de classe). Il a été, également, déploré que les américains naviguent uniquement chez eux. Christel CRACCO, annonce une régate internationale LASER RC à Ostende (Belgique) les 30 et 31 Mars 2019.

#### **7- Points sur National Jeunes 2018/19**

Celui-ci se déroulera du 1 au 3 Novembre 2018 à Berck (62) et est ouvert aux jeunes de 13 à 17 ans.

Un rappel aux clubs ayant des jeunes régatiers et aux membres mineurs devra être fait.

Une demande pour que ce National soit organisé avec un engagement de 2 ans consécutifs va être faite. A l'avenir, cette idée d'un engagement sur cette même période est souhaitable.

## **8- Point sur le Championnat des Nations 2019**

Pour rappel, la classe ne souhaitant pas être affiliée à l'IRSA (International Radio Sailing Association), elle n'a pas le droit d'appeler ses compétitions championnat d'Europe ou championnat du monde, qui s'appellent donc respectivement International Open et Championnat des Nations.

Celui-ci se déroulera du 29 Mai au 2 Juin 2019 à Valenciennes (59), lieu du National 2017 et de l'International Open 2016.

Le National 1M se déroulera le même WE. Cela risque de poser des problèmes pour certains compétiteurs mais l'organisateur du CdN avait informé depuis longtemps de cette date les autres classe VRC. Les skippers devront donc faire un choix...

Le nombre de participants est fixé à 52. 12 places sont attribuées à la France.

Un site a été ouvert à cet effet : <http://www.rclasernc2019.cvv-vrc.fr/>

Le montant de l'inscription devrait être de l'ordre de 70 € par skipper (repas de gala inclus).

L'attribution des places se fera dans l'ordre du classement National des coureurs avec une inscription courant février, 15 jours après la clôture du 1<sup>er</sup> tour, suivi d'un 2<sup>ème</sup> tour 15 jours après et d'un tour final toujours 15 jours après avec l'édition de la liste finale des participants.

Ceux qui ne sont pas dans la liste des 12 premiers au classement National et qui souhaiterait y participer devront s'inscrire au plus tôt sur la liste d'attente.

## **9- National 2019**

Le National 2019 se déroulera au Havre les 7 et 8 Septembre 2019.

Des possibilités de changement de date ont été évoquées mais n'ont pas été retenues.

## **10- Participation au Nautic 2019 à Paris**

L'association ne peut pas économiquement y aller toute seule. L'AFLRC contactera la FFV pour savoir si un rapprochement avec elle est possible dans le cadre d'une animation et de la promotion de la classe.

## **11- Validation des statuts et du règlement intérieur**

Les statuts et le règlement intérieur de l'AFLRC modifiés, afin d'être en phase avec les demandes de corrections de la FFV sont présentés aux membres.

Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des présents.

Il seront donc envoyés, pour l'affiliation définitive, à la FFV avec le PV de l'AG.

## **12- Election du bureau**

Le bureau est renouvelable tous les ans.

Sont proposés :

Philippe EVEILLARD	- Président
Jean VERNHES	- Trésorier
Robert LOVE	- Secrétaire
Marc ALBIGES	- Responsable Compétitions, liaison FFV

Le bureau est adopté à l'unanimité des présents.

### **13- Règles expérimentales pour la VRC**

Philippe VILAIN, qui était le jury de notre National, nous a présenté différentes règles de course expérimentales et qu'il nous a demandé d'appliquer, si possible, dans nos régates de club. Ceci afin de voir la pertinence de ces modifications. A nous de lui remonter notre vision et lui dire les + ou les – de celles-ci. Il devrait nous les faire parvenir rapidement pour diffusion. Attention, Ces règles modifiées ne sont pas officielles et doivent, pour être appliquées, avoir l'approbation du comité de course et des coureurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu au Havre le 7 septembre 2019.

Le Président  
Philippe EVEILLARD

Le secrétaire  
Robert LOVE

*Ph. Eveillard*

*R. Love*